selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Autres moyens d'identification

Code du produit 50000143

Numéro d'enregistrement

de produit

PCP #25813

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme herbicide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

<u>Fabricant</u> FMC of Canada Ltd

6755 Mississauga Road, Suite 204

Mississauga, ON L5N 7Y2

Canada

Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),

Web: https://ag.fmc.com/ca/en

SDS-Info@fmc.com

<u>Adresse du fournisseur</u> FMC of Canada Limited

6755 Mississauga Road, Suite 204

Mississauga, ON L5N 7Y2

Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou

d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.) 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:

U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Cancérogénicité : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Pictogrammes de danger

Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Déclarations sur la sécurité : Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom com- mun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
triflusulfuron-methyl	triflusulfuron- methyl	126535-15-7	50
Talc (Mg3H2(SiO3)4)	Talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6	>= 10 - < 30 *
sucrose	sucrose	57-50-1	>= 10 - < 30 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en

consultation.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas d'inconfort, retirer immédiatement de l'exposition. Valises légères : Garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes se développent. Cas graves : Consultez immédiatement un médecin

ou appelez une ambulance.

En cas de contact avec la

peau

S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.

Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se dé-

veloppe et persiste.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Retirez les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Appeler un médecin.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf sur instructions

du personnel médical. Rincer la bouche à l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus :

importants, aigus et différés

Irritation éventuelle

En général, les herbicides à base de sulfonylurée provoquent, en cas d'ingestion, une léthargie, une confusion, des vertiges,

des convulsions et un coma.

Susceptible de provoquer le cancer.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inadé-

quats

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dan- : La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégage-

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

gereux ment de gaz et de vapeurs irritants.

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) oxydes de soufre Composés de fluor

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Autres informations : Si cela peut être fait en toute sécurité, éloignez les conteneurs

non endommagés du feu.

Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent

être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle.

Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de

la fuite et en amont du vent. Enlever toute source d'allumage.

Évacuer immédiatement le personnel vers des endroits sûrs.

Assurer une ventilation adéquate.

Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire

l'accès au personnel non autorisé.

Seules les personnes qualifiées munies des équipements de

protection adéquats peuvent intervenir.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matières pour le : Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

confinement et le nettoyage d'origine en vue d'une réutilisation.

Ramasser et transférer dans des contenants correctement

étiquetés sans créer de poussière.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Éviter la formation de poussière.

Fournir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se

former.

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de particules inhalables.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'appli-

cation.

Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations

locales et nationales.

Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d' opérations dans lesquelles ce mélange est

utilisé.

Conditions de stockage sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer

verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Information supplémentaire sur les conditions d'entreposage

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt (0 - 40°C). Protéger du gel et de la chaleur

extrême.

Stocker dans des récipients fermés et étiquetés. Le local de stockage doit être construit en matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ni aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant "POISON" est recommandé. La pièce ne doit être utilisée que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Un poste

de lavage des mains doit être disponible.

Température d'entreposage : 5 - 30 °C

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

recommandée

D'autres informations sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Talc (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6	VEMP (fi- bres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m3	CA QC OEL
	ĺ	TWA	0.1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respi- rable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Fraction respirable)	2 mg/m3	CA ON OEL
		TWA TWA (Frac- tion respi- rable)	0.1 fibres/cm3 2 mg/m3	ACGIH ACGIH
sucrose	57-50-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Pous- sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m3	CA BC OEL
1		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL
İ	İ	TWA	10 mg/m3	ACGIH

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un

respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Poussière/brouillard/aérosol

Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Type protégeant des particules

Protection des mains

Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme

un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc

nitrile.

Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spé-

cifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de

protection.

Protection des yeux : Flacon pour le rincage oculaire avec de l'eau pure

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un masque et des vêtements de protection en cas de

problèmes lors du traitement.

Protection de la peau et du

corps

Tenue de protection étanche à la poussière

Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce

produit.

Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec

son mode d'emploi détaillé.

Porter un équipement de protection adéquat.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utili-

sation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications

de l'étiquette et au mode d'emploi.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédia-

tement après la manipulation du produit. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Ne pas respirer les poussières.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : solide

Forme : poudre

Couleur : brun

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Odeur : sans odeur

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : 8.6

Concentration: 1 %

Point de fusion/congélation : Décomposition

Point/intervalle d'ébullition : Décomposition

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Non disponible pour ce mélange.

Inflammabilité (solide, gaz) : N'entretient pas la combustion.

Auto-allumage : > 140 °C

n'est pas auto-inflammable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité de vapeur relative : non établi(e)

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : 0.73 g/m3 non tassé

0.79 g/m3 tassé

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Miscible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Non disponible pour ce mélange.

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Non disponible pour ce mélange.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Viscosité

Viscosité, dynamique : Sans objet

Viscosité, cinématique : non établi(e)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : Le produit n'est pas oxydant.

Tension superficielle : Sans objet

poids moléculaire : Sans objet

Énergie minimum d'ignition : 250 - 500 mJ

Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter les températures extrêmes Éviter la formation de poussière.

Le chauffage du mélange peut dégager des vapeurs nocives

et irritantes.

Produits incompatibles : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

BPL: oui

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6.1 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

BPL: oui

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

BPL: oui

Évaluation: Ce composant/mélange est faiblement toxique

après un seul contact avec la peau.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.1 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Toxicité aiguë par voie orale : DL0 (Rat, mâle): > 5,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Remarques: pas de mortalité

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): > 2.1 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Remarques: pas de mortalité

Toxicité cutanée aiguë : DL0 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg

Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Remarques: pas de mortalité

sucrose:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 29,700 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : Lapin

Évaluation : Pas d'irritation de la peau

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

BPL : ou

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Espèce : Lapin

Méthode : Directives du test 404 de l'OECD

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Espèce : Epiderme humain reconstitué (RHE)

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux Évaluation : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

BPL : oui

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Sensibilisation des voies respiratoires

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Type d'essai : Essai de maximisation

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibili-

sation par contact avec la peau.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

BPL : oui

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Type d'essai : Essai de maximisation

Voies d'exposition : Dermale Espèce : Cobaye

Méthode : Directives du test 406 de l'OECD

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Voies d'exposition : Inhalation Espèce : Rat

Résultat : Ne cause pas la sensibilisation du système respiratoire.

Mutagénécité de la cellule germinale

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Ne contient pas de composé classé mutagène

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames

Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule

germinale - Évaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-

fère, in vitro Résultat: négatif

Type d'essai: test de mutation génique

Méthode: QSAR Résultat: négatif

Type d'essai: test de nutation inverse

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: test de létalité dominante

Espèce: Rat (mâle) Voie d'application: Oral(e)

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018 1.1

Résultat: négatif

Mutagénécité de la cellule germinale - Evaluation

Les données ne soutiennent pas le classement comme un

mutagène des cellules germinales.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Cancérogénicité - Évaluation : Les tumeurs observées ne semblent pas être pertinentes chez

l'homme.

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Espèce Rat, mâle et femelle

Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 101 jours

100 mg/kg p.c./jour Dose NOAEL 100 mg/kg p.c./jour

Méthode Directives du test 453 de l'OECD

Résultat négatif Organes cibles Estomac

Type de tumeur Léiomyosarcome

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification

comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé classé toxique pour la reproduc-

Évaluation

tion

Composants:

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Effets sur la fertilité Espèce: Lapin, femelle

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 9, 42, 195, 900 mg/kg bw/day

Toxicité générale chez les parents: NOAEL: > 900 Poids cor-

porel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: > 900 Poids

corporel mg / kg Résultat: négatif

Incidences sur le dévelop-

pement fœtal

Type d'essai: étude sur la toxicité du système reproducteur et

du développement

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0,16,74,350,1600mg/kg bw/day

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Durée d'un traitement unique: 20 d

Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 1,600 mg/kg

p.c./jour

Embryotoxicité.: NOAEL: 1,600 mg/kg p.c./jour

Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction :

- Évaluation

Le poids des données ne supporte pas la classification

comme toxique pour la reproduction

STOT - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent

toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 100 mg/kg

Voie d'application : Orale - alimentation

Durée d'exposition : 101 d

Dose : 100 mg/kg bw/day

Espèce : Rat, mâle et femelle

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

NOAEL : 2 mg/m3 LOAEL : 6 mg/m3

Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)

Atmosphère d'essai : poussières/brouillard

Durée d'exposition : 20 d

Dose : $0, 2, 6, 18 \text{ mg/m}^3$

Toxicité par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Produit:

Le mélange n'a pas de propriétés associées avec le risque d'aspiration.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Aucune classification de toxicité par aspiration

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 150 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Type d'essai: Essai en statique

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia (Daphnie)): 1,200 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)):

0.430 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: oui

CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.0043 mg/l

Durée d'exposition: 14 d Méthode: ASTM E 1415-91

BPL: oui

Toxicité pour les organismes :

vivant dans le sol

CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Méthode: Directives du test 207 de l'OECD

BPL: oui

Remarques: (Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour les organismes : DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 μg/bee

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

terrestres Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par voie orale Méthode: Directives du test 213 de l'OECD

BPL: oui

Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude in-

terne.

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee

Durée d'exposition: 48 h

Point final: Toxicité aiguë par contact Méthode: Directives du test 214 de l'OECD

BPL: oui

Remarques: Source d'Information: Rapport d'une étude in-

terne.

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu

aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 730 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 884 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.5

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

ErC50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.0035 mg/l

Durée d'exposition: 14 h Méthode: ASTM E 1415-91

CE50 (algue verte): 0.62 mg/l Durée d'exposition: 98 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 210 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Méthode: OCDE Ligne directrice 204

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 11 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018 1.1

Toxicité pour les organismes

vivant dans le sol

CL50 (Eisenia fetida (vers de terre)): > 1,000 mg/kg

Durée d'exposition: 14 d

Toxicité pour les organismes

terrestres

CL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg

Méthode: EPA OPP 71-1

CL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 mg/kg

Méthode: EPA OPP 71-1

DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 25 µg/bee

Point final: Toxicité aiguë par contact

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

CL50 (Poissons): 89,581.016 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 36,812.359 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: QSAR

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEC (algue verte): 918.089 mg/l

Durée d'exposition: 30 d

Méthode: QSAR

CE50 (algue verte): 7,202.7 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: QSAR

Toxicité pour les poissons

(Toxicité chronique)

NOEC (Poissons): 1,412.648 mg/l

Durée d'exposition: 30 d

Méthode: QSAR

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC (Daphnia (Daphnie)): 1,459.798 mg/l

Durée d'exposition: 30 d

Méthode: QSAR

sucrose:

Toxicité pour les poissons Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité Résultat: Difficilement biodégradable.

Remarques: Estimation basée sur les données obtenues à

partir du composant actif.

Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés

dans les stations d'épuration des eaux usées.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Stabilité dans l'eau : Remarques: S'hydrolyse facilement.

sucrose:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Estimation basée sur les données obtenues à partir du com-

posant actif.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: 0.96 (25 °C)

pH: 7

log Pow: 2.3 (25 °C)

pH: 5

log Pow: -0.07 (25 °C)

pH: 9

Talc (Mg3H2(SiO3)4):

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 3.16

Méthode: QSAR

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -9.4 (25 °C)

pH: 7

Méthode: QSAR

Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compar- : timents environnementaux

Remarques: Modérément mobile dans le sol à faible pH.

Très mobile à pH élevé.

Estimation basée sur les données obtenues à partir du com-

posant actif.

Composants:

triflusulfuron-methyl:

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Répartition entre les compartiments environnementaux

Remarques: Modérément mobile dans le sol à faible pH.

Très mobile à pH élevé.

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Risques pour l'Environnement

Ne pas appliquer directement sur l'eau, ou dans les zones où l'eau de surface est présente, ou dans les zones intertidales

sous la ligne moyenne des hautes eaux.

Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équi-

pement.

Ne pas appliquer là où/lorsque les conditions favorisent le

ruissellement.

Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémen-

taires

concernant les mesures de précaution pour l'environnement

lors de l'application.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

Un emballage qui n'est pas correctement vidé doit être jeté

comme un produit non-utilisé.

Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3077

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Triflusulfuron-methyl)

Classe : 9

Risque subsidiaire : ENVIRONM.

Groupe d'emballage : III

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)

Dangereux pour l'environne-

ment

oui

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3077

Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.

(Triflusulfuron-methyl)

Classe : 9 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

Instructions de conditionne : 956

ment (avion cargo)

Instructions de conditionne : 956

ment (avion de ligne)

Dangereux pour l'environne- :

ment

oui

Code IMDG

No. UN : UN 3077

Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,

N.O.S.

(Triflusulfuron-methyl)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : En conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ré-

pertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

METHYL 2-({[4-(DIMETHYLAMINO)-6-(2,2,2-TRIFLUOROETHOXY)-1,3,5-TRIAZIN-2-

YL|CARBAMOYL|SULFAMOYL)-3-METHYLBENZOATE

Chlorite-group minerals

dolomite

ENCS : Non en conformité avec les inventaires

ISHL : Non en conformité avec les inventaires

KECI: Non en conformité avec les inventaires

PICCS : Non en conformité avec les inventaires

IECSC : Non en conformité avec les inventaires

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI: Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (ta-

bleau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris

en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des conta-

minants de l'air

ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA/3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Upbeet® Herbicide Dry Flowable 50%

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.1 02/12/2024 50000143 Date de la première parution: 03/01/2018

Fin de la fiche technique signalétique